



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet du préfet

La Roche-sur-Yon, le 02 septembre 2022

Monsieur le préfet,

à

Mesdames et Messieurs les maires,

En communication à :
Mesdames et Messieurs les sous-préfets,
Madame la présidente de l'Association des Maires et Présidents de
Communautés de Vendée,
Monsieur le directeur départemental de la protection des populations,
Monsieur le chef du service départemental de l'OFB,
Monsieur le président de la chambre d'agriculture,

Objet : découverte d'oiseaux sauvages infectés par l'influenza aviaire

Grâce à la mobilisation des éleveurs, des services de l'État, des représentants de la profession agricole et de vos collectivités, nous sommes venus à bout d'une épizootie de grippe aviaire inédite par son ampleur. C'est collectivement que nous nous sommes légitimement félicités d'avoir mis un coup d'arrêt à la circulation du virus, accompagné avec humanité les éleveurs touchés et empêché une large extension de l'épizootie par-delà les frontières de notre département.

Toutefois, comme nous pouvions le redouter, le virus circule à nouveau parmi l'avifaune sauvage. Plusieurs cadavres d'oiseaux sauvages ont été découverts au nord du département dont deux ont été dépistés positifs.

Ainsi que vous le savez, des leçons ont été tirées et les mesures de biosécurité ont été renforcées dans les élevages. Par ailleurs, plusieurs vaccins sont en cours d'expérimentation sur des palmipèdes.

Pour autant, et sans sur-réaction, il convient de renouer avec les réflexes de vigilance acquis en début d'année. C'est ainsi que j'ai décidé de placer l'intégralité du département dans une zone de contrôle temporaire. Cette mesure prévoit de renouveler le recensement des détenteurs d'oiseaux, leur « mise à l'abri » dans des lieux fermés ou sous des filets ainsi qu'une surveillance renforcée de la mortalité aviaire.

Je sais pouvoir compter sur votre soutien pour alerter l'Office français de la biodiversité et la direction départementale de la protection des populations si des cas suspects sont décelés sur vos communes.

Le préfet

Gérard GAVORY